

Un plan de déplacement interentreprises en projet dans le centre de Lyon

L'association Tendance presqu'île, qui regroupe environ 180 entreprises et commerces lyonnais, ainsi que des collectivités (commune, communauté urbaine) et des organismes professionnels (CCI, chambre des métiers), vient de lancer une enquête afin de connaître les habitudes de déplacement des salariés travaillant dans le centre-ville.

Ce sondage est réalisé auprès de 400 personnes des commerces membres de l'association, soit une petite partie des 46 000 salariés exerçant entre le Rhône et la Saône, mais représentative de l'ensemble des 3 000 structures (commerces, restaurants, banques, grandes enseignes, professions libérales, etc.).

Echelle inédite. Cette consultation est la première phase du plan de déplacement interentreprises (PDIE) que souhaitent mettre en place l'association et les collectivités. « Cette initiative atypique doit permettre, à terme, de proposer aux salariés exerçant en presqu'île des solutions aux difficultés ren-



L'initiative vise à faciliter les déplacements domicile-travail des 46 000 salariés exerçant sur la presqu'île de Lyon, entre le Rhône et la Saône.

contrées dans leurs déplacements domicile-travail», indique Fabien Delorme, manager de centre-ville. Des solutions concrètes sont prévues dès septembre, afin de mettre en œuvre le futur PDIE.

La démarche, inédite à l'échelle du centre-ville, est aussi soutenue par la région Rhône-Alpes, le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

(Sytral), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), et l'Etat. L'ensemble de ces acteurs est déjà partenaire d'un précédent plan de déplacement, lancé en octobre 2007 dans le 7^e arrondissement de Lyon (3 350 commerces et entreprises, 8 250 salariés), une action pionnière qui devrait largement inspirer l'opération en cours dans la presqu'île.

Claude Ferrero